

KURT OPITZ

Le potentiel langagier des sociétés dites plurilingues – fait ou fable?

Parler de plurilinguisme, c'est parler d'un grand projet conçu comme idéal, d'un but à atteindre par la planification pédaogo-sociale sinon d'une vision peu distincte et assez nébuleuse : c'est la vue d'une Europe où l'on se parle et se comprend dans l'esprit quasi-paradisial de bonne volonté, et où les traducteurs et les interprètes, parasites du monde post-babelien, seront mis en chômage permanent. Beau rêve des cadres de gestion politiques et économiques, cauchemar des professionnels linguistes, le plurilinguisme est quand même soumis à toute une gamme de données sur le plan de la réalité. Il se heurte, en effet, à pas mal de problèmes : problèmes politiques et économiques, problèmes psychologiques, pour ne mentionner que les plus élusifs.

La réalité, c'est tout d'abord une Europe avec un taux d'analphabétisme fonctionnel entre 15 et 25 pour cent. C'est aussi une Europe plurilingue au sens qu'une vingtaine de langues autonomes s'y utilise, mais c'est presque sans exception dans des situations unilingues. Le cas d'un pays où les mêmes individus se servent librement de plus d'une langue dans leurs besoins quotidiennes est bien rare. Quand même il y a plusieurs États européens qui se sont déclarés officiellement plurilingues. Les voici :

1. La Finlande, avec moins de 10 pour cent de ses sujets d'origine suédoise concentrés dans les villes côtières de Vasa, Abo et Helsingfors ainsi que dans la région autonome des îles Åland. Bien que les services publics tels que la poste et les chemins de fer ainsi que les organismes de production et de distribution de produits commerciaux maintiennent pour la plupart la double version finnois-suédois dans leurs imprimés, le suédois s'entend rarement dans le reste du pays. Les seuls bilingues en Finlande sont donc les suédophones.
2. La Belgique, divisée linguistiquement en Flandre néerlandophone et Wallonie francophone par une ligne de démarcation instable notamment dans la région de Bruxelles qui sert de zone de contact entre les deux langues où la proportion atteint environ 50 pour cent, avec le français en tête à Bruxelles et le néerlandais aux environs.
3. Je passe sur les exemples des situations non-sanctionnées ou contestées plurilingues dans les pays de l'Europe de l'Est. Les républiques baltiques avec leur histoire de contacts forcés soit avec l'Allemagne, soit avec la Russie, sont toujours à la recherche d'une balance entre leur identité nationale et l'intégration sociale des slavophones ; les républiques anciennes et nouvelles des Balkans où les privilèges langagiers minoritaires sauvegardent à peine l'usage discret des langues non-officielles parmi leurs locuteurs, ne sont, non plus, à même de profiter des ressources langagières disponibles sur leurs territoires. Dans toutes ces régions, ce sont exclusivement les minorités qui sont plurilingues grâce à leur refus d'abandonner leur propre idiome.
4. Je ne passe pas sans façon sur la région autonome sud-tyrolienne d'Alto Adige, petite province germanophone qui fut définitivement incorporée dans l'Italie après la dernière guerre mondiale, à la suite d'une longue période de contestations. L'importation forcée dans sa population d'environ 40 pour cent italophone depuis la première guerre

mondiale accompagnée par l'imposition de l'italien comme langue administrative, se manifeste aujourd'hui dans la bilinguïté presque totale des habitants d'origine allemande et italienne. Ce rare succès d'une politique bilingue – politique mise en place contre bien des obstacles posés par les organismes italiens – s'explique en large mesure par le poids économique représenté par l'industrie touristique dont les clients sont principalement des germanophones ressortissant de pays voisins de la région.

5. Et voilà qu'on arrive à la Suisse, modèle et prototype exemplaire cité dans toute discussion de la question du plurilinguïsm. Au risque de déplaire à nos hôtes, je voudrais exprimer mon scepticisme à cet égard en disant « Schön wärs ja... ». La Suisse n'est pas une société plurilingue : elle comporte simplement plusieurs régions linguistiques différentes – ce qui n'est pas la même chose. Ni les Suisses allemands, ni les Suisses français, ni encore les Suisses italiens et romanches ne parlent d'habitude une des trois autres langues officielles du pays en plus de leur idiome local, à peu d'exceptions. En disant cela, je m'en rapporte d'ailleurs à une analyse que mon collègue, le professeur Luzian Okon de la Haute-Ecole de Bienne, a tout récemment proposée lors du 34ème Colloque linguistique à Germersheim. Il n'y a, selon lui, que deux lieux en Suisse où l'on trouve une situation langagière qui mérite l'appellation « plurilingue » ; Bienne et Fribourg sont les représentants d'une coexistence des langues française et allemande dans le même endroit géographique.
6. De ma propre expérience, j'aimerais ajouter un dernier exemple, cette fois d'outre-mer. Pour vous rassurer : je ne vais pas me lancer dans une discussion du conflit politico-langagier du Québec. Je veux seulement vous parler de l'évidence de la diglossie dans les provinces maritimes du Canada. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse sont des provinces où les descendants des anciens Acadiens, c'est-à-dire des colons français au 18ème siècle qui parvinrent à échapper aux Anglais conquérants en se dispersant parmi la population des vainqueurs, donnent aujourd'hui l'exemple d'une communauté partiellement bilingue. Les francophones – qui utilisent d'ailleurs entre eux un ancien dialecte du français : l'acadien, un peu comme le suisse allemand des germanophones de la Suisse – habitent côte à côte avec leurs voisins anglophones qui, eux, ne parlent que l'anglais. C'est donc la situation typique de ce que j'appellerais la bilinguïté obligatoire minoritaire qui demande à la minorité de s'adapter à la langue majoritaire sans réciprocité.

Ce qui prouve une seule chose : le comportement langagier d'une société se déroule en fonction de chiffres de distribution ; c'est une question des proportions à l'intérieur d'une communauté incorporant plusieurs pratiques langagières. Plus cette proportion entre les différents idiomes – ça veut dire : les nombres de leurs locuteurs – se trouve en balance à un certain endroit, plus on veut s'attendre à une vraie égalité langagière. Le bilinguïsm ne vaut donc rien sans l'élément de la mutualité qui assure l'équivalence des idiomes non seulement devant la loi, mais aussi dans l'usage normal de tous les jours auquel les différents groupes allophones participeraient à titre égal.

En fin de compte, la bilinguïté – c'est donc l'état de réalisation du plurilinguïsm comme programme social – est une question de structuration sociale. Un échiquier de cantons allophones ne fait pas une société plurilingue ; ce qu'il faudrait pour la réaliser, c'est l'intégration langagière à l'échelle plus fine. Voilà donc le problème : comment achever cette intégration-là, ce contact social serré, dans les sociétés libérales constituées selon les règles de la démocratie et contre le poids étouffant de la tradition historique avec ses préjugés et ses angoisses ? Comment achever le démontage des blocs ethnolinguistiques monolingues, la dispersion des ghettos langagiers ? La réponse, hélas ! : Excepté le

retour à une politique totalitaire, c'est impossible. Y a-t-il d'autres chemins pour atteindre le but d'une pratique plurilingue répandue ? Des chemins réalistes ? et quel serait leur apport ?

Répétons : les sociétés dites plurilingues ne le sont pas vraiment. Ce n'est pas dire qu'il n'y ait pas, dans ces sociétés comme dans toute autre, des individus qui maîtrisent plus d'une langue, qui s'en servent en effet sans distinction entre première et deuxième, voire troisième ; et ce n'est non plus nier que le nombre de tels gens y est sans doute plus élevé que dans les pays officiellement monolingues. Mais, dans sa totalité, la population des pays dits plurilingues n'offre pas les avantages d'une existence bilingue à la vie sociale et économique dont les partisans du plurilinguisme s'attendent.

Je cite un exemple tout proche : M'étant inscrit au présent congrès et ayant fait ma demande d'une réservation de chambre, on m'a un jour téléphoné à Hambourg de la part du bureau du tourisme de Lausanne pour quelques précisions. La première chose que la dame à l'appareil a soulevée, c'était le problème de langue : elle s'est excusée de son incapacité de communiquer en allemand en proposant le français ou, en compensation, l'anglais. Voilà !

Quelle sera notre conclusion ? A part les quelques cas mentionnés, la connaissance de langues autres que la langue maternelle ou locale s'implante strictement sous l'aspect de langue « étrangère ». C'est seulement la modalité d'apprentissage au cadre scolaire sous l'aspect théorique plutôt que pratique qui s'interpose entre la connaissance et l'application normale ; c'est également - sinon à un degré encore plus élevé - l'expérience de telles langues comme élément menaçant la propre culture, qui s'oppose à leur intégration dans la vie quotidienne. Faisons face au fait que, en « zoon politikon », les hommes sont unilingues ; c'est une donnée de la nature même qu'il faut accepter.

Ce qu'il ne faut absolument pas accepter, c'est le manque de respect pour l'intégrité des langues. Et voilà le plurilinguisme sous forme de programme surtout socio-économique coupable du rôle de terrible simplificateur : parce qu'il suggère aux gens, notamment aux jeunes, que des expressions en vogue d'une langue telle que l'anglais sont l'équivalent de cette langue tout court, et que leur utilisation signifie la connaissance de sa totalité. On se croit donc plurilingue ; somme toute, les langues, c'est tellement simple, n'est-ce pas ? Moi, je dis que non. Il est peut-être bien amusant de s'apercevoir parmi les inscriptions quadrilingues dans les cabinets de toilette des voitures ferroviaires l'avertissement KEINE GEGENSTÄNDE IM TOPF WERFEN . Si je ne me trompe pas, c'était dans des wagons italiens; mais peu importe. La faiblesse - à éviter le mot juste, mais pénible : l'incapacité - dans l'emploi des langues de tout genre a l'air d'une condition universelle et permanente, dans les sociétés dites plurilingues comme dans les autres. Les interprètes et les traducteurs, eux, serons les seuls à ne pas le regretter mais à en profiter.

A la fin de mes remarques j'aimerais vous faire part d'un texte publicitaire d'une entreprise du secteur des transports publics en Allemagne. Dans une brochure bilingue expliquant les détails d'un service nouveau, la MITROPA et la Deutsche Bahn s'adressent conjointement à leurs clients ; en voici une page de la version anglaise. Elle servira d'illustration parfaite des problèmes que je viens de soulever. Ignorance langagière et insouciance en ce qui concerne la parole s'avèrent dans chaque ligne de cette soi-disant traduction qui a apparemment été fabriquée à la maison par quelqu'un qui « a fait un peu l'anglais » à l'époque de ses premières études. L'idée de confier la tâche à un traducteur formé au niveau professionnel n'est évidemment jamais venue aux responsables.

La seule fonction utile qu'un tel collage bourée de gaffes est apte à exercer, c'est de souligner le besoin d'aiguiser la perception publique – y compris le secteur des affaires – surtout du rôle précieux des linguistes spécialistes en traduction et interprétation dans ce monde pseudo-plurilingue, monde où la vie se déroule de plus en plus sous l'aspect multilingue mais où les hommes restent au fond ce qu'ils ont toujours été : les « native speakers » de leur propre langue.

Dear ladies and gentlemen,

we are delighted to
welcome you on board
this DB NachtZug.

Please relax and feel
comfortable during your
journey with us.

If you like we serve the
offered food and beverages
at your seat. But we will also
be happy if you decide to
make a stop-over in our
restaurant or bistro.

Please make your choice
of our wide variety of food
and beverages.

Our restaurant has opened
until 02 :00 a.m. Our Bistro
team is offering their services
(optional extra).

We accept credit cards (DEM
or Euro) by Eurocard, Visa,
Diners Club and American
Express.

Corresponding to German law
and the international agree-
ments please take note of that
we cannot take any responsibility
for the loss of luggage, clothes,
valuables and other personal
things.

If you booked your journey in
our Kajüt couchette please use
the safes for your valuables.

If necessary our service team
explain to you how to handle
these safes.